

née l'application du Communisme que nous préconisons de toutes nos forces. Non pas le Communisme de Platon qui écrivait dans sa *République* que : « *Chaque année on tire au sort et que chaque homme ait la femme qui lui échoie ; que les enfants doivent être à la naissance enlevés aux parents et déposés dans des maisons spéciales et où tous sont élevés comme les enfants de la patrie sans connaître jamais ni leur père ni leur mère.* »

Pas davantage le Communisme de Cabet trop empreint d'autoritarisme. Contrairement à lui, les communistes d'aujourd'hui sont partisans de l'égalité absolue des deux sexes. Ni celui de Saint-Simon ou de Fourier qui mêlaient à leurs doctrines économiques des rêveries mystiques. Si cela était bon pour leur époque, les idées ont fait du chemin depuis.

Nous révolutionnaires, nous ne nous arrêtons pas à ces choses écrites pour un autre âge, et nous n'envisageons que l'ensemble admirable des conceptions développées par les précurseurs du socialisme contemporain.

Si nous repoussons, en partie, les théories des économistes les plus connus de ce siècle, l'on est en droit de se demander ce que sera notre Communisme ?

Nous voulons au lendemain de la Révolution appliquer un système qui donne à tous et à toutes satisfaction.

Nous voulons mettre la richesse qu'Auguste Comte déclare sociale, à la disposition de tous ; nous voulons pour tous, une place égale au soleil et au banquet de la vie.

Cette juste répartition aura pour objet de supprimer, pour toujours, les appels à la charité.

ELISE ODIN.

LA CENTRALISATION AGRICOLE

Ce n'est pas seulement dans le domaine de l'industrie et du commerce, que nous assistons au phénomène de la centralisation capitaliste, amassant toute la richesse dans un nombre de mains de plus en plus restreint, et rejetant dans le prolétariat la classe moyenne dépossédée de ses moyens d'existence.

Cette centralisation s'opère également dans le domaine de l'agriculture, et nous voyons s'édifier aujourd'hui ces grandes propriétés foncières que messieurs les économistes de l'école « libérale » prétendent à tout jamais détruites depuis 1789.

C'est à tort que ces messieurs parlent sans cesse de la tendance de la propriété agricole au morcellement. Ils appuient leurs raisonnements — il est vrai — sur le nombre de cotes. Mais ce fondement ne saurait être sérieux : en effet, pour une même propriété qui s'étend sur le territoire de trois communes, il y a trois cotes, et cette propriété, qui est, en réalité, la propriété d'un seul, semble appartenir à trois individus différents ; d'après cette méthode de calcul, si le sol français était possédé par un

seul, il se trouverait, en apparence, 36,000 propriétaires, autant que de cotes, c'est-à-dire que de communes.

« La terre donnée aux paysans » par la révolution du siècle dernier n'est qu'une fable, qu'une légende; et, cela résulte des statistiques les plus officielles, qui établissent que sur quarante-neuf millions d'hectares dont se compose le territoire français, les terres n'appartenant pas à ceux qui les mettent en valeur, sont au nombre de quarante-quatre millions, se répartissant ainsi :

16 millions d'hectares en bois, landes, marais, terrains en friche, pâturages et pacages ;

4 millions cultivés par des métayers ;

12 millions cultivés par des fermiers locataires ;

12 millions par des salariés.

Les terres appartenant à ceux qui les cultivent pour leur compte ne représentent que 44 millions d'hectares — soit *un douzième* du territoire (1)

D'autre part, le sénateur Challemel-Lacour (2), dans son discours sur les tarifs douaniers, s'appuyant sur le rapport de M. Tisserand, était amené à conclure qu'en France le paysan-propriétaire ne possède qu'une très faible partie du sol ». Il ajoutait :

« 4 millions 800 mille exploitations, représentant la très petite et la petite culture, comprennent en tout 12 millions 450 mille hectares, moins du quart de la surface exploitée ;

« 747,000 propriétaires, représentant la moyenne culture, possèdent 12 millions 845 mille hectares ;

« Enfin, 142,000 propriétaires, représentant la grande culture, possèdent 22 millions 260 mille hectares, c'est-à-dire les 45 centièmes du sol exploité » (3).

Donc, de l'aveu même d'un très opportuniste sénateur, près de la moitié de la terre française est monopolisée par 142,000 individus, qui ne connaissent du sol que la rente et les fermages qu'ils en tirent sur le dos de millions de fermiers, de métayers, de journaliers, en un mot des salariés.

Cette centralisation agricole est encore démontrée par l'émigration vers les villes et les cités industrielles, des populations rurales.

M. Urbain Guérin — l'un des disciples les plus connus de M. Le Plaz — a fait à ce sujet quelques remarques intéressantes sur les communes « exclusivement rurales » du département de Seine-et-Oise. Voici quelques-uns des exemples par lui cités :

« Le canton de Marines, qui ne comprend aucune ville, renfermait, il y a cinquante ans, 14,312 habitants ; de nos jours, il n'y en a plus que 12,815. La majorité des communes, vingt-cinq sur quarante, a participé à cette diminution, quelques-unes dans une proportion désastreuse ; ainsi les communes de Noisy-sur-Oise, de Sagy, d'Haravilliers, de Seraincourt, ont perdu, dans le même espace de temps, 122, 175, 100 et 96 habitants. Les mêmes faits sont observés dans d'autres parties du même département : Vandherland dans le canton de Gonesse est tombé

(1) Roubeau, *Impôt métrique*. — F. Maurice, *La Terre aux paysans*.

(2) Séance du Sénat, 19 novembre 1891.

(3) *Enquête décennale agricole de 1882* (Rapport fait par M. Tisserand pour le ministre de l'Agriculture).

de 121 à 57 habitants. Deux autres cantons, ceux de Limay et de Bonnières, sur le territoire desquels n'est située aucune agglomération urbaine, ont perdu ensemble 4,401 habitants » (1).

Voyez, en même temps, l'accroissement des cités industrielles :

« Le dénombrement de la population, qui a eu lieu le 12 avril 1891, a signalé, ou, du moins, confirmé ce fait qui s'était produit toujours dans les dénombrements précédents : c'est l'accroissement des grands centres de population au détriment des campagnes. En effet, alors que la France ne gagnait que 208,000 habitants, les grandes villes gagnaient ensemble 500,000 habitants, ce qui prouve que l'ensemble des autres communes a perdu 300,000 habitants. Voici quel est le chiffre de la population des plus grandes villes de France, d'après les derniers renseignements :

	1886	1891	Accroissement	
			brut	p. 100
Paris.....	2.256.134	2.423.946	167.812	7,4
Lyon.....	400.410	430.322	29.912	7,5
Marseille.....	375.378	406.919	31.541	8,4
Bordeaux.....	238.899	252.054	13.155	5,5
Lille.....	185.951	200.935	14.984	8,1
Toulouse.....	144.714	148.220	3.506	2,4
Saint-Etienne....	117.875	133.443	15.568	13,2
Le Havre.....	110.968	116.182	5.214	4,7
Rouen.....	105.501	109.541	4.040	3,8

Saint-Nazaire a augmenté de 15,900 habitants et dépasse 40,000 âmes aujourd'hui, représentant un accroissement exceptionnel de 65 pour 100. Après Saint-Nazaire, l'accroissement le plus caractérisé appartient à Nice qui a passé de 75,959 habitants en 1886 à 96,284 en 1891, accroissement de 20,405 habitants, soit de 27 pour 100 ; à Montpellier, qui a passé de 57,231 à 69,831, soit un accroissement de 22 pour 100 ; à Grenoble, qui a augmenté de 20 pour 100 (50,677 en 1886, et 60,698 en 1891) » (2).

Evidemment tous ces petits paysans, qui, d'après les statistiques, quittent les champs de leurs ancêtres et viennent quémander du travail aux usines et aux manufactures des grandes villes, ont vendu leurs lopins de terre aux gros propriétaires du voisinage.

Et cette centralisation agricole n'est point, certes, un phénomène économique propre à notre pays. Ainsi que la centralisation industrielle et commerciale, on l'observe partout.

Elle est déjà complète en Angleterre, où la propriété foncière est toute entre les mains de quelques milliers de personnes. L'Angleterre a eu sa petite paysannerie, elle aussi ; au commencement de ce siècle, le comté de Galles, par exemple, était encore morcelé entre un nombre considérable de petits cultivateurs, de *Yeomen* ; ces derniers ont disparu pour faire place aux gros propriétaires. En Angleterre, la grande propriété occupait, en 1872, les 92 0/0 de la surface du sol ; le nombre des propriétaires qui se partagent le sol est de 972,836. Sur ces 972,836, il en est 703,289 qui possèdent 1/2 centième de la surface totale ; et 91, se partagent plus d'un sixième du territoire. La proportion des possédants est de 1 sur 23, et, en éliminant les parcelles inférieures à un acre de 1 sur 86, non possédants.

(1) Urbain Guérin, *l'Evolution sociale* (1890).

(2) *L'Economiste Français* (n° du 28 novembre 1891).

Un exemple : le duc de Northumberland, propriétaire de 486,397 acres, possède plus à lui seul que les 703,289 petits propriétaires. (1)

Au Danemarck, toute la terre est entre les mains d'un quart de la population. (2)

En Hongrie, de 1870 à 1880, le nombre des agriculteurs indépendants et des petits cultivateurs est tombé de 1,667,338 à 1,155,362. (3)

En Roumanie, le rapport de la grande propriété vis-à-vis de la petite propriété paysanne et de la sans propriété prolétarienne est approximativement donné par la statistique suivante du département de Braila :

Grande propriété : 350,184 hectares possédés par 87 personnes ;

Petite propriété : 49,955 hectares possédés par 9,817 familles paysannes ;

Sans propriété : 0 hectare possédé par 15,661 familles paysannes. (4)

Mais c'est surtout par delà l'Atlantique, c'est surtout aux Etats-Unis, que cette centralisation et la grande culture communiste — à l'aide des machines et des procédés scientifiques — ont atteint leur plus haut point de développement. Dans le Far-West, des champs de blé longs de plusieurs kilomètres sont cultivés et moissonnés à l'aide des machines.

Concluons.

Les faits et les chiffres démontrent catégoriquement la dépossession du petit paysan par le grand propriétaire foncier.

Tous les jours, le paysan se voit chassé de son lopin de terre, acquis cependant au prix d'efforts héréditaires et arrosé de tant de sueurs.

Tous les jours, le paysan-propriétaire disparaît un peu plus, comme déjà a disparu de l'industrie extractive le petit propriétaire de gisements houilliers et de carrières, comme a aussi disparu — ou disparaît — le petit boutiquier, le petit fabricant indépendant.

Ainsi que le confesse M. de Molinari, « malgré l'énorme changement que cela suppose, les jours de l'agriculture individuelle sont comptés. » (5)

Nos adversaires de classe seraient donc bien naïfs, si, comme ils le disent, ils comptaient sur les *ruraux* comme sur une vieille garde, chargée de veiller autour de l'édifice capitaliste et de le protéger contre le socialisme du prolétariat industriel, le jour où ce dernier voudrait passer à l'action !

Loin de se joindre aux défenseurs de l'ordre bourgeois pour repousser « les assauts du nihilisme démagogique » (6), c'est-à-dire du socialisme révolutionnaire, le paysan, dépossédé, prolétarisé et réduit au rôle de salarié, c'est-à-dire d'esclave, tendra la main à l'ouvrier des villes, au serf de l'industrie.

Jacques Prolo et Jacques Bonhomme, feront cause commune pour l'émancipation commune, pour exproprier leurs expropriateurs.

ALEXANDRE ZÉVAËS.

(1) De Foville, *le Morcellement*.

(2) Linderberg (Congrès international de la réforme agraire et sociale, Paris, 1889).

(3) M. Lœsewitz, dans *l'Association catholique*.

(4) Many, *le socialisme en Roumanie* (almanach du Parti ouvrier pour 1891).

(5) Molinari, *l'Evolution économique*.

(6) De Foville, *loc. cit.*

LA GRÈVE DE MOLINET

Une grève des plus caractéristiques et des plus intéressantes vient de se produire parmi les ouvriers tourneurs en poterie de la commune de Molinet (Allier).

La grève dure depuis le 11 octobre, et les grévistes luttent avec une vaillance et un calme vraiment admirables, dédaigneux de toutes les provocations patronales.

Le motif de la grève ? Le directeur de la poterie, M. Escoffier, qui est parvenu, par toute une série de manœuvres, à « démolir » le syndicat des journaliers employés à la poterie, cherche, par les mêmes manœuvres et les mêmes intimidations, à « démolir » le syndicat des tourneurs.

Ceux-ci, syndiqués, veulent rester syndiqués.

D'où, la grève.....

Il existe, cependant, une loi de 1884, dite des syndicats professionnels, qui n'a pas encore été abrogée, que nous sachions, et qui reconnaît aux ouvriers d'une corporation le droit de se syndiquer pour la défense de leurs intérêts communs.

Mais si la loi autorise les syndicats, le patron les interdit.

Et, sous le régime actuel, le bon plaisir patronal est plus fort que la loi.

— Bon courage aux grévistes ! Et nos vœux les plus vifs et les plus sincères pour le triomphe de leur grève.

Z.

VOLEURS ET VOLÉS

Ecrire tout ce que je pense dut-on broyer
la plume et la main qui la conduit.

Dire tout ce que je pense dut-on meurtrir
la bouche qui dit et la tête qui pense.

E. ODIN, *Imprécaton.*

I

Mes articles sont dédiés aux meurt-de-faim de tous les pays :

Qu'ils soient de race jaune, noire, rouge ou blanche ;

Qu'ils soient du sexe fort ou du sexe faible ;

Qu'ils soient africains, américains, asiatiques, européens ou océaniens ;

Qu'ils soient originaires de n'importe quelle nation ;

Qu'ils soient natifs de n'importe quelle cité ;

Qu'ils soient citoyens du Nouveau Monde, prolétaires Français, esclave du Sultan de Mozambique ou du Tzar de Russie ;

Qu'ils soient exploités par l'Etat, par la ville ou par un simple particulier ;

Qu'ils soient revêtus de la redingote rapée de l'instituteur, de la jaquette de l'employé ; qu'ils portent la tunique du fonctionnaire de l'Etat ou la blouse de l'ouvrier ;

Qu'ils soient affublés de la livrée des garçons de magasins ou des domestiques de maisons bourgeoises ;

Qu'ils exercent n'importe quelle profession — peu nous importe !

mangent à satiété, en faveur des déshérités, des va-nu-pieds, des meurt-de-faim ; son *cri de charité* sera entendu, je pense, puisqu'il a déjà des résultats. Tout en ne touchant pas à son *œuvre*, qu'il me soit permis d'exprimer ici tout ce que m'a suggéré la lecture de cet article avec un regard rétrospectif jeté sur les années précédentes.

L'effrayante réalité apparaît dans toute l'étendue de son indiscutable vérité.

La plaie sociale est hideuse et l'examen nous démontre que toutes tergiversations sont inutiles ; tout palliatif occasionnera de nouvelles souffrances ; l'amputation est devenue nécessaire ; le membre représenté par le corps social est gangrené, pourri, rongé jusqu'aux moelles. La misère grandissant, chaque jour, ne laissera bientôt plus à ceux qui espéraient encore des améliorations et qui voient aujourd'hui l'inanité et le vide des prétendues réformes, que cette inévitable solution : la Révolution nécessaire.

En effet, qu'avons-nous à attendre de la bourgeoisie gouvernante, possédante ?

La crise que nous subissons a pour causes premières : la monopolisation des capitaux dans quelques mains, et le perfectionnement du machinisme. (Nous reviendrons sur ce sujet qui demande à être développé plus longuement.)

En attendant, qu'il nous soit permis de répéter ce que chacun se dit devant la misère croissante. *La culbute finale est proche* puisqu'aucun remède n'est applicable pendant le règne de la minorité gouvernante.

Jamais cette classe prise dans son entier ne fera rien qui puisse porter le moindre coup aux bases de l'édifice sur lequel repose son autorité et par conséquent sa sûreté.

Donc, nécessité de la Révolution !

Devons-nous davantage compter sur le suffrage universel — pour le respect duquel ont combattu les grévistes de Carmaux pendant plus de deux mois ? — Nous savons ce que nous devons en attendre. Cet arbre a depuis longtemps donné tous ses fruits et nous sommes fixés à ce sujet.

Nous savons ce qu'ont donné de résultats les mandatés, plus ou moins radicaux, envoyés périodiquement pour légiférer aux assemblées législatives.

Pour le moment, contentons nous d'établir la situation ; le moment est critique, la misère exerce partout ses ravages, les ouvriers de tous les corps d'état chôment, et d'année en année, les crises périodiques s'aggravent, se multiplient et une faible, trop faible partie de la classe ouvrière, comprend que cette crise terrible qui sévit actuellement ne trouvera pas, ne peut trouver de solution que dans la Révolution.

La Révolution seule peut et doit amener dans une société régé-